

Cas de dispense de l'UE « langue étrangère » Master MEEF spécialités 1, 2 et 3

Peuvent être dispensés de l'UE langue les personnes titulaires :

- d'une certification attestant de la maîtrise d'une langue étrangère à un niveau de qualification correspondant au moins au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
- d'un diplôme sanctionnant un cycle d'études post-secondaires d'au moins deux ans dans le domaine des langues étrangères, acquis en France ou dans un autre État membre de l'Union européenne du diplôme du baccalauréat général, technologique ou professionnel comportant l'indication "section européenne", "section de langue orientale" ou "option internationale", ou de la délivrance simultanée du diplôme du baccalauréat général et d'un diplôme de fin d'études secondaires étranger, ou d'un diplôme de fin d'études secondaires d'un état étranger dont les épreuves se déroulent en majeure partie dans une langue autre que le français.
- d'un concours de recrutement de personnels enseignants du second degré dans la section langues vivantes étrangères.

Peuvent être également dispensées de l'UE langue les personnes ayant validé

- une UE langue dans le cadre d'un master 1 ou 2 (un relevé de notes qui atteste de la validation de crédits dans une langue vivante étrangère sera exigé ; cette UE ne peut avoir été validée par compensation).

L'obtention d'une équivalence entraîne la neutralisation de l'UE langue. Aucune compensation avec une ou plusieurs UE défailtantes n'est de ce fait envisageable.

Si vous ne remplissez aucune condition citée ci-dessus mais que vous estimez pouvoir prétendre à une équivalence votre cas sera tranché par la commission d'équivalence.

En tous les cas, votre dossier contenant impérativement toutes les pièces justificatives permettant d'attester de votre niveau de langue au sens ci-dessus est à déposer au directeur des études ou au

responsable de site avant le **12 octobre 2015**.

Les contenus du cours de l'UE Langue sont axés sur la pédagogie et l'éducation comparée : les systèmes éducatifs au Royaume-Uni et aux Etats-Unis seront par exemple abordés. Les étudiants ayant bénéficié d'une équivalence pourront assister aux cours s'ils souhaitent enrichir leur culture pédagogique personnelle.

Niveau TOEIC : entre 550 points et 784 points

Un score compris entre 550 et 784 équivaut au **niveau B1**. Ce score fait de vous une personne de **niveau « intermédiaire »**.

Cela signifie que vous pouvez comprendre les points essentiels d'un discours exprimé dans un langage clair et standard. Vous avez la faculté de faire face aux différentes situations de communication pouvant survenir lors d'un voyage à l'étranger. Vous pouvez former des discours de plusieurs phrases simples et cohérentes portant sur des sujets familiers et quotidiens. Vous pouvez même raconter un événement qui vous est arrivé, une expérience, un rêve...

Niveau TOEIC : entre 785 points et 944 points

A partir de 785 points et jusqu'à 944 points, vous appartenez au **niveau B2**. Ce score est la plupart du temps **le score minimum exigé par les recruteurs ou les établissements d'enseignement supérieur**.